

## **Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ?**

*Claire Zanuso\*, François Roubaud\*\*, Constance Torelli\*\*\**

En janvier 2010, Haïti était touché par le plus terrible tremblement de terre de son histoire tourmentée, suivi d'une mobilisation internationale sans précédent. Depuis, une succession de catastrophes naturelles s'est abattue sur le pays (inondations, épidémies, etc.). À l'heure de la commémoration du cinquième anniversaire du séisme de 2010, nous nous interrogeons sur la place et le rôle joué par les jeunes dans ce contexte d'exception. L'accent est mis sur leur insertion sur le marché du travail, étant entendu que l'emploi est de loin la principale source de revenus des populations, permettant en particulier la survie des plus pauvres. La description fouillée de leur situation est guidée par un fil rouge : les jeunes ont-ils été épargnés, relativement à leurs aînés, que ce soit grâce aux solidarités familiales ou *via* l'aide internationale, ou au contraire, ont-ils été sacrifiés en tant que « maillon faible » générationnel ? D'un point de vue plus général, on se souvient que les printemps arabes ont été déclenchés par l'immolation de Mohamed Bouazizi, un jeune vendeur ambulant tunisien qui ne supportait plus le harcèlement de la police. Dans le contexte de pauvreté généralisée en Haïti, un accès à l'emploi particulièrement difficile pourrait également entraîner la jeunesse dans la violence et provoquer des troubles sociaux.

Pour étayer nos analyses, nous mobilisons la première enquête socio-économique représentative post-séisme à couverture nationale réalisée fin 2012 par l'Institut Haïtien de statistique et d'informatique avec l'appui scientifique des auteurs et dont les résultats sont encore inédits. Pour étudier la situation de manière dynamique, ces derniers sont confrontés à ceux issus d'une enquête similaire conduite en 2007 par les mêmes partenaires.

Cet article se compose de quatre parties. La première fournit des éléments de cadrage général permettant de mettre notre analyse thématique en contexte : caractéristiques du séisme, dommages occasionnés, politiques d'urgence et de

---

\* DIAL, université Paris-Dauphine.

\*\* DIAL, IRD.

\*\*\* INSEE.

reconstruction mises en œuvre, littérature portant sur notre objet d'étude, et spécificités de notre approche méthodologique. Dans la deuxième partie, nous nous intéressons à l'insertion des jeunes sur le marché du travail et aux conditions d'accès à l'emploi. La troisième partie est consacrée à la qualité des emplois (rémunérations, conditions de travail, niveaux de satisfaction). Enfin, la dernière partie cherche à affiner l'approche purement générationnelle. En distinguant les jeunes suivant leur origine sociale, nous nous efforçons d'apprécier l'impact, potentiellement différencié, du séisme sur leurs trajectoires.

## Éléments de cadrage

### *Le séisme et ses conséquences directes*

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 figure parmi les désastres naturels<sup>1</sup> les plus meurtriers enregistrés depuis 1990. Les chiffres officiels indiquent qu'il aurait été deux fois plus meurtrier que tous les séismes précédents de même magnitude [Bilham, 2010]. Même si des enquêtes récentes menées par des institutions internationales laissent supposer que le nombre officiel de morts est surévalué, il ne fait aucun doute que les conséquences ont été sévères [Kolbe *et al.*, 2010 ; Schwartz, Pierre, Calpas, 2011 ; Doocy, Cherewick, Kirsch, 2013]. Haïti est non seulement particulièrement vulnérable aux catastrophes, mais c'est aussi le pays le plus exposé de la région. On y dénombre un peu plus de 50 désastres naturels depuis 1900 [Heger *et al.*, 2008]. Le contexte dans lequel survient le séisme est particulièrement défavorable, car pendant cette décennie, Haïti a été frappé tous les ans, soit par un ouragan tropical, soit par des inondations de grande ampleur. Selon la base de données internationale EM-DAT, ces catastrophes antérieures au séisme ont affecté au total plus d'un million de personnes, pour près de 7 000 morts [OFDA/CRED, 2011]. D'autres pays ont subi l'impact de séismes similaires ou plus forts (par exemple le Chili récemment), mais les conséquences ont été beaucoup plus dramatiques pour Haïti [Cavallo, Noy, 2010]. C'est aussi le cas des chocs climatiques, comme, par exemple, l'ouragan Ike (2008), qui a frappé Cuba tout comme Haïti, faisant sept morts à Cuba et cent fois plus en Haïti (793).

D'une intensité sismique de 7,3 (échelle de Richter), le séisme a touché de plein fouet l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, centre économique du pays où habite près d'un Haïtien sur cinq, sans pourtant épargner le reste du pays. En plus des pertes en vie humaines, les destructions de bâtiments – selon les estimations, environ 105 000 logements et infrastructures ont été totalement détruits et plus de 208 000 endommagés [PDNA, 2010] – ont provoqué le déplacement de millions de personnes à travers le pays et dans des camps de déplacés. Sept mois après la

---

1. Les catastrophes naturelles ne sont pas entièrement naturelles, ni le résultat de seuls facteurs exogènes. Nous pouvons opérer une distinction entre les aléas naturels, qui sont des événements géophysiques, et les catastrophes naturelles, qui supposent l'interaction d'aléas naturels et de systèmes sociaux. Les enjeux et la vulnérabilité de ces systèmes sont liés à la présence humaine (personnes, habitations, activités économiques, infrastructures, etc.) [Dauphiné, Provitolo, 2013].

catastrophe, 1 555 camps temporaires hébergeaient 1,5 million d'individus. En septembre 2013, soit trois ans et demi après le séisme, 172 000 personnes vivaient toujours dans 306 camps selon le dernier recensement de l'Organisation internationale pour les migrations [CCCM, 2013] et ceux qui sont partis n'ont pas forcément trouvé une solution durable de logement. Les dommages et pertes ont été estimés par la Banque mondiale à environ 8 milliards de dollars ou 120 % du PIB.

Cette catastrophe d'une rare ampleur a touché un pays déjà fragile, soumis aux aléas climatiques et à une forte instabilité politique. Elle a donné lieu à une intervention immédiate de la communauté internationale à travers l'envoi d'équipes de secours et les promesses d'aide financière et de soutien au processus de reconstruction. Malgré cela et les milliards de dollars engagés, la situation tarde à se normaliser. Le PIB par tête a chuté d'environ 7 % en 2010 et a rebondi de 3 % l'année suivante. Cependant, bien que limité en termes macroéconomiques, le choc s'inscrit dans un contexte de décroissance sur longue période. En 2013, le Rapport sur le développement humain du PNUD [Malik, 2013] souligne que le revenu national brut par habitant (RNB) est en constante baisse depuis plus de vingt ans, perdant 41 % de sa valeur entre 1980 et 2012. Avec un RNB par habitant estimé à 1 070 dollars constants de 2005 en 2012, Haïti reste le pays le plus pauvre du continent américain et l'un des plus déshérités du monde. Haïti figure également parmi les pays les plus inégalitaires de la planète.

Au niveau démographique, la population haïtienne est jeune, à l'instar de la plupart des pays en développement. En 2012, plus de la moitié des Haïtiens ont moins de 21 ans, et les jeunes âgés de 10 à 24 ans, qui font l'objet de cette étude, représentent 33 % de la population totale et près de la moitié (44 %) de la population active [Herrera *et al.*, 2014]. Confronté à cette réalité, le gouvernement d'Haïti semble vouloir faire des jeunes une priorité de l'agenda politique. Par exemple, depuis 2006, le secrétariat à la Jeunesse et au Sport est devenu un ministère à part entière. Toutefois, le rapport de l'enquête EMMUS de 2012 souligne que l'instabilité et l'insécurité des dernières années affectent la capacité des jeunes à prendre part activement aux choix les concernant dans la société haïtienne [Cayemittes *et al.*, 2013].

### *Une brève revue de la littérature*

Les questions que nous abordons dans cet article se situent à la croisée de deux champs de recherche, l'analyse de l'impact des catastrophes naturelles et les études centrées sur la jeunesse. Dans les deux cas, cette littérature ne couvre pas le cas spécifique d'Haïti.

Le premier champ a connu ces dernières années un important regain d'intérêt avec la problématique du réchauffement climatique : cette tendance est amenée à se développer. En effet, l'incidence des catastrophes naturelles sur le bien-être économique s'est accrue de manière inquiétante au cours de la dernière décennie. Des recherches plus spécifiquement axées sur la résilience expliquent les effets

dévastateurs des catastrophes sur la croissance économique des pays en développement par le fait qu'elles empêchent l'accumulation du capital physique et humain, tandis que les canaux expliquant ce phénomène restent opaques [Skoufias, 2003 ; Yamauchi, Yohannes, Quisumbing, 2009]. Ces travaux sur l'impact des catastrophes naturelles [Mueller, Quisumbing, 2009a ; Mueller, Osgood, 2009b] soulignent que la résilience du marché du travail est cruciale, notamment pour les pauvres qui comptent uniquement sur leurs activités pour diversifier leurs revenus. Les études suggèrent que les secours d'urgence devraient prendre en considération la protection du marché du travail afin de faciliter la recherche d'emploi dans d'autres régions [Mueller, Osgood, 2009b]. Or, la mise en place de telles politiques nécessite une évaluation précise de l'impact des catastrophes passées afin de mieux s'adapter et prévenir les potentiels désastres à venir.

La disponibilité de la base de données internationale EM-DAT sur les désastres et leurs dégâts couvrant tous les pays du monde depuis 1900 a suscité la plupart des études existantes sur l'impact économique des désastres naturels. Une attention particulière a été accordée aux coûts humains et économiques. Les conclusions de ces travaux étaient attendues : les pays en développement sont plus vulnérables aux désastres, même s'ils ne sont pas plus exposés que les pays développés. Les canaux à travers lesquels les désastres provoquent des impacts si différents demeurent la « boîte noire » de ces études, même si certaines mettent en avant des facteurs institutionnels (gouvernance, inégalités, etc.) [Cavallo, Noy, 2010 ; Mueller, Quisumbing, 2009a]. D'autres recherches sur l'évaluation de l'impact des désastres et les stratégies *ex post* des ménages s'appuient sur des études de cas, mais peu traitent de l'impact d'un séisme de forte magnitude faute de données adaptées [Halliday, 2006]. Pour la plupart, la faible taille des échantillons et leur manque de représentativité limitent la portée de leurs conclusions. Le second champ de littérature est lui aussi en expansion, principalement du fait des bouleversements induits par le phénomène de la mondialisation et des crises économiques qui l'émaillent de façon récurrente. Nous n'abordons pas en détail ici les études sur les jeunes et le marché du travail, renvoyant le lecteur à l'introduction générale de ce numéro.

Sur ces deux fronts et en ce qui concerne Haïti, la littérature scientifique est presque inexistante. À notre connaissance, la seule étude existante d'évaluation de l'impact du séisme adopte une approche indirecte et macroéconomique [Cavallo, Noy, 2010]. Elle cherche avant tout à chiffrer le montant pécuniaire total de l'impact du séisme. Reposant sur des hypothèses fortes, les estimations proposées sont peu fiables, comme le reconnaissent les auteurs eux-mêmes. De plus, elles n'apportent aucune piste sur les mécanismes à l'œuvre, que seules des approches plus empiriques permettent d'explorer.

Sur la question du marché du travail, et *a fortiori* sur le thème de l'insertion des jeunes, la littérature économique est embryonnaire. Les études existantes, publiées sous forme de littérature grise ou de rapports d'ONG ou d'institutions internationales, ne traitent que de thématiques connexes : santé, violence,

éducation, travail des enfants [Lunde, 2010 ; 2012]. La seule étude quantitative identifiée est antérieure au séisme [Justesen, Verner, 2007]. Elle porte sur des données de 2001. Sa principale conclusion est que les jeunes femmes doivent être ciblées en priorité par les politiques, car ce sont elles qui sont les plus touchées par l'abandon scolaire et le chômage ; ce qui pose d'ailleurs question, puisque nous montrerons que le chômage n'est pas le principal problème des jeunes sur le marché du travail.

Cette brève revue de littérature confirme donc l'intérêt de notre problématique et l'originalité potentielle des résultats dans ses trois dimensions (et leur combinaison). Le séisme d'une amplitude exceptionnelle, le marché du travail – principale courroie de transmission entre la dynamique macroéconomique et les conditions de vie –, les jeunes (et les enfants) enfin, représentant plus de la moitié de la population, avec leur fragilisation qui gage l'avenir d'Haïti.

### *Quelques considérations méthodologiques*

Avant de présenter les résultats de nos analyses, quelques considérations et précautions méthodologiques s'imposent. Nos données proviennent de deux enquêtes nationales portant sur des échantillons de 8 000 et 5 000 ménages<sup>2</sup> respectivement. Bien que parfaitement comparables et représentatives en 2007 et 2012, elles fournissent deux photographies successives de la jeunesse haïtienne, mais pas un suivi biographique des individus. En second lieu, nous ne prétendons pas estimer rigoureusement l'impact causal du séisme, faute de données adaptées. Pour ce faire, il faudrait pouvoir répondre à la question « quelle aurait été la situation des jeunes si le séisme n'avait pas eu lieu ? », indépendamment de tous les événements intervenus entre-temps. Néanmoins, bien qu'imparfaites, nos deux enquêtes permettent de formuler un diagnostic riche d'enseignements. Nous nous appuyons sur une triple clé de lecture en comparant pour chaque année, les jeunes avec les adultes plus âgés ; en comparant ensuite les mêmes classes d'âge d'une période à l'autre ; enfin en combinant les deux approches, c'est-à-dire en contrastant l'évolution de la situation des jeunes avec celle des adultes. Ces trois perspectives correspondent terme à terme à des approches classiques « avec-sans », « avant-après », et « différence de différence ». Pour mener nos analyses, nous définissons la jeunesse (ou les jeunes) en termes de classe d'âge<sup>3</sup>. Comme il n'existe aucun consensus sur les bornes à appliquer, nous avons retenu l'ensemble des individus âgés de 10 à 24 ans. Au sein de ce groupe, nous distinguons trois classes d'âge, tant leur situation vis-à-vis du marché du travail diffère. Les 10-14 ans (que nous qualifierons par convention « d'enfants ») qui, selon la législation haïtienne, devraient aller à l'école et ne sont pas censés travailler. Nous

2. L'ECVMAS a été réalisée au cours des mois d'août à décembre 2012. L'échantillon comporte 4 950 ménages représentatifs au niveau national, des dix départements, des milieux ruraux et urbains ainsi que de l'Aire métropolitaine. En outre, une strate distincte a été créée pour représenter la population vivant dans les camps de personnes déplacées. Herrera *et al.* [2014] présente les premiers résultats de cette enquête ainsi que la méthodologie et les concepts mobilisés, plus en détail.

3. Pour une discussion, voir Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, [2001].

appellerons « adolescents » les jeunes de 15 à 19 ans : *a priori* vivant encore chez leurs parents, un nombre croissant quitte l'école pour connaître (en toute légalité) une première insertion sur le marché du travail. Enfin, les « jeunes adultes » ont entre 20 et 24 ans. Cette nouvelle étape du cycle de vie devrait être marquée par la volonté de s'établir dans la vie. Alors que seule une infime minorité poursuit ses études (2,6 % des jeunes de 20-24 ans fréquentent l'enseignement supérieur en 2012), ces jeunes adultes sont en quête d'autonomie (matrimoniale, résidentielle et professionnelle).

## L'insertion sur le marché du travail et l'accès à l'emploi

Par rapport à 2007, le taux d'activité<sup>4</sup> global a augmenté de 9 points de pourcentage. Une telle variation en à peine 5 ans est exceptionnelle, le taux d'activité évoluant en général à un rythme très lent. On peut donc raisonnablement penser que le séisme a joué un rôle décisif dans cette évolution. Un tel résultat pourrait paraître paradoxal dans la mesure où la situation économique du pays s'est dramatiquement dégradée sur la période, notamment du fait du séisme. L'interprétation la plus plausible de ce phénomène est à mettre au compte de l'appauvrissement de la population. Pour tenter de compenser la dégradation de leurs conditions de vie, les familles se voient contraintes de mettre au travail les membres secondaires des ménages dans l'espoir d'obtenir des compléments de revenu. Les jeunes sont concernés au premier chef. Alors que 18 % des 10-24 ans étaient actifs en 2007, ils sont 33 % en 2012 (tableau 1). L'explosion des taux d'activité touche tout particulièrement les jeunes ruraux, avec une augmentation de 25 points de pourcentage. Cette évolution est d'autant plus dramatique que ce sont principalement les moins de 20 ans, dont les enfants de 10-14 ans, qui font les frais de cette stratégie. On notera avec intérêt que la conjoncture provoque un phénomène connu sous l'appellation de flexion des taux d'activité, mais dans un sens exactement inverse à celui observé dans les pays développés. Alors que dans ces derniers l'amélioration de l'environnement macroéconomique entraîne un appel d'air pour un certain nombre d'inactifs voulant profiter de l'embellie, ici c'est la crise qui pousse la population vers l'emploi, surtout les jeunes.

Le second effet de la dégradation brutale de l'environnement économique des ménages liée au séisme est l'effondrement du taux de chômage des jeunes. De 37 % en 2007, il passe à 14 % en 2012. Dans le même temps, ce dernier reste plus ou moins constant autour de 13 % pour les aînés. Ici encore et à l'instar de la montée des taux d'activité, la contraction du chômage des jeunes traduit le fait qu'ils peuvent de moins en moins se permettre d'attendre pour obtenir un emploi correspondant à leur niveau d'éducation ou à leurs aspirations. Au contraire, ils sont contraints de se mettre au travail, quelle que soit la qualité des emplois qu'ils exercent afin de subvenir aux besoins de leur famille. Les jeunes générations ont

---

4. Un actif est une personne exerçant un emploi ou au chômage et le taux d'activité se calcule comme le rapport du nombre d'actifs à la population en âge de travailler.

dû réviser leurs prétentions à la baisse de façon drastique ou bien renoncer à prolonger leurs études, ce qui pourrait avoir des conséquences économiques et sociales négatives (abandons scolaires, frustrations, montée de la violence, etc.). D'une façon plus générale, en l'absence d'assurance chômage et de prestations sociales institutionnalisées [Célius, 2011 ; Lamaute-Brisson, 2013], le chômage n'est pas un bon indicateur du désajustement entre l'offre et la demande de travail.

Tableau 1 – Taux d'activité, de chômage et d'emploi par tranche d'âge, 2007 et 2012 (pourcentages)

	Tranches d'âge					Ensemble et plus
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	25 ans et plus	
<b>2012</b>						
Taux d'activité	19,1	31,8	49,5	33,0	75,5	56,9
Taux de chômage	1,1	8,8	22,9	13,9	14,2	14,1
Taux d'emploi	18,9	29,0	38,1	28,4	64,8	48,9
<b>2007</b>						
Taux d'activité	1,7	14,6	44,0	18,4	70,6	47,7
Taux de chômage	18,9	36,6	37,3	36,5	12,8	16,8
Taux d'emploi	1,4	9,3	27,6	11,7	61,6	39,6
<b>Évolution</b>						
Taux d'activité	+ 17,4	+ 17,2	+ 5,5	+ 14,6	+ 4,9	+ 9,2
Taux de chômage	- 17,8	- 27,8	- 14,4	- 22,6	+ 1,4	- 2,7
Taux d'emploi	+ 17,5	+ 19,7	+ 10,5	+ 16,7	+ 3,2	+ 9,3

Sources : enquête sur l'emploi et l'économie informelle (EEEI) 2007 ; ECVMAS, 2012 ; IHSI/DIAL/ Banque mondiale ; calculs des auteurs.

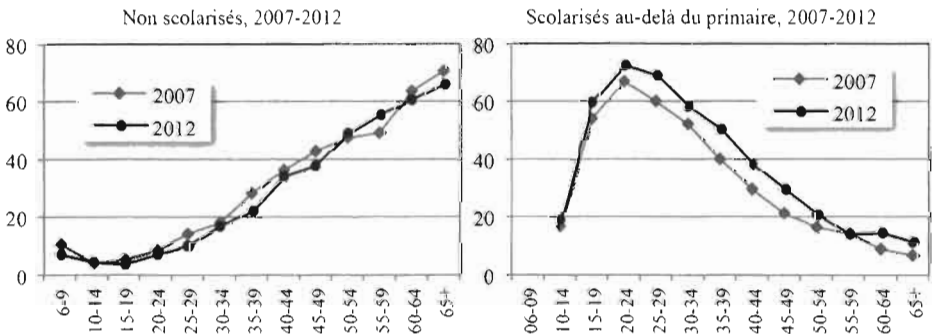
La montée de l'activité et l'effondrement du chômage des jeunes se traduisent mécaniquement par un accroissement du taux d'emploi<sup>5</sup>. Alors qu'une proportion négligeable des enfants était employée en 2007, ils sont près de 20 % en 2012. La croissance est du même ordre pour les 15-19 ans (9 % vs 29 %) et un peu plus faible pour les 20-24 ans (28 % vs 38 %). La croissance globale du taux d'emploi provient exclusivement de la mise au travail des jeunes : + 17 points pour eux contre une quasi-stabilité (+ 3 points) pour les 25 ans et plus.

5. Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Cependant, cette insertion accrue et facilitée sur le marché du travail pose problème, en particulier si elle s'accompagne d'une augmentation du travail des enfants d'une part, et d'un désinvestissement scolaire de l'autre. Si le premier point est clairement établi, le second est plus ambigu. Paradoxalement, entre 2007 et 2012, la proportion d'enfants qui n'ont pas été scolarisés est en baisse, tandis que le niveau scolaire atteint est plus élevé, ce, quelle que soit la tranche d'âge (figure 1). Ce résultat, d'autant plus étonnant qu'il se produit dans un environnement économique dégradé, montre l'attachement indéfectible des familles à l'école [Cozigon, 1993]. L'accroissement de la fréquentation scolaire touche aussi bien les garçons que les filles, avec même un léger avantage à ces dernières.

Le taux de scolarisation ne donne qu'une vision partielle de la réalité. Pour aller plus loin, il faudrait pouvoir mesurer non seulement la quantité, mais aussi la qualité de l'éducation. Ainsi, Cayemittes *et al.* [2013] ont montré que l'accroissement rapide des taux de scolarisation (de 55 % en 2005 à 77 % en 2012) s'accompagne de taux de redoublement, d'entrées tardives et d'abandon scolaire massifs. Pour notre part, bien que nous ne disposions pas de données spécifiques pour étayer cette question<sup>6</sup>, les enquêtes permettent d'estimer la proportion de jeunes qui mènent de front étude et emploi et le nombre d'heures qu'ils y consacrent. On peut légitimement supposer que l'exercice d'un emploi nuit à l'attention des jeunes et à la qualité des apprentissages scolaires.

Figure 1 – Niveau d'éducation au-delà du primaire complet par tranche d'âge, 2007-2012 (pourcentages)



Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

6. Lamaute-Brisson [2013] souligne le déficit historique du côté de l'offre d'éducation. Le système éducatif se trouve au cœur d'une double problématique d'accès limité et de hauts niveaux d'inefficacité. Ce système a subi un nouveau coup dur avec le séisme, 77 % de l'infrastructure publique et 79 % des écoles non publiques ayant été détruites ou endommagées [GTEF, 2011]. Le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES) a été chargé de la mise en place d'infrastructures légères pour faciliter le retour à l'école sur la base de financements externes et de fonds publics. Au-delà de la réponse à une situation d'urgence, le Plan opérationnel pour la refondation du système éducatif Haïtien (2010-2015) réitère le principe de l'universalité de l'accès à l'éducation primaire [GTEF, 2011].



Tableau 2 – École et emploi des jeunes par tranche d'âge

	Distribution (pourcentages)				Nombre d'heures consacrées aux études			
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans
<b>2012</b>								
École seule	74,8	59,0	30,1	55,4	10,5	12,0	12,2	11,3
École et emploi	16,2	20,4	12,1	16,4	5,4	5,8	6,6	5,9
Emploi seul	2,6	8,2	25,8	11,8	-	0,2	0,1	0,1
Ni école ni emploi	6,4	12,4	32,0	16,4	-	0,4	0,9	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	8,7	8,3	4,8	7,4
<b>2007</b>								
École seule	90,3	73,6	37,4	68,8	11,7	11,8	11,5	11,7
École et emploi	1,1	4,4	9,6	4,8	10,6	7,9	6,9	7,5
Emploi seul	0,3	5,1	18,2	7,2	-	-	-	-
Ni école ni emploi	8,3	16,9	34,8	19,1	-	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	10,7	9,1	5,0	8,4
<b>Évolution</b>								
École seule	- 15,5	- 14,6	- 7,3	- 13,4	- 1,2	+ 0,2	+ 0,7	- 0,4
École et emploi	+ 15,1	+ 16,0	- 6,1	+ 9,2	- 5,2	- 2,1	- 0,3	- 1,6
Emploi seul	+ 2,3	+ 3,1	+ 7,6	+ 4,6	-	-	-	-
Ni école ni emploi	- 1,9	- 4,5	- 2,8	- 2,7	-	-	-	-
Ensemble	-	-	-	-	- 2,0	- 0,8	- 0,2	- 1,0

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

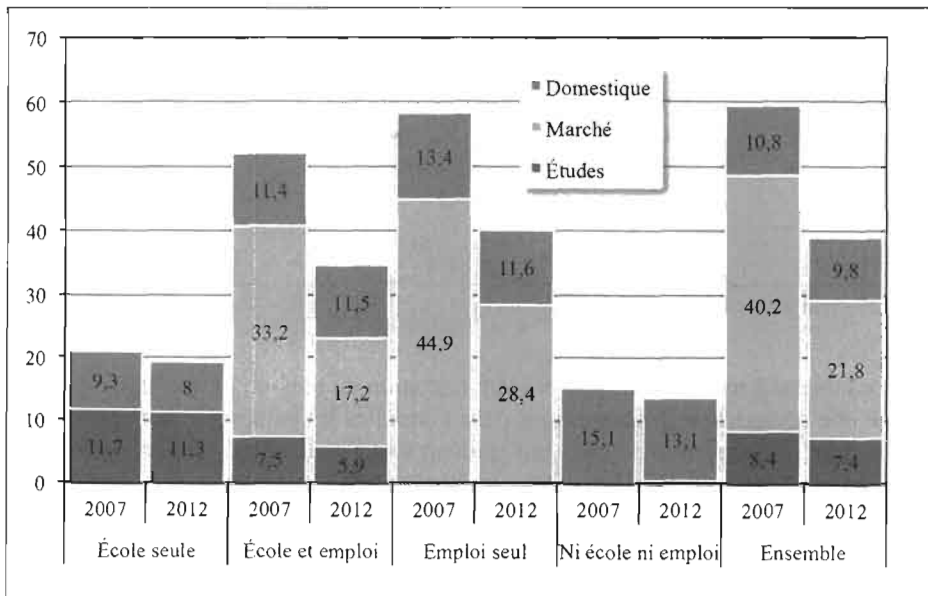
Le tableau 2 montre que la légère augmentation du taux de fréquentation scolaire cache une dégradation des conditions dans lesquelles les jeunes suivent leurs études. D'une part, la proportion de ceux qui étudient tout en travaillant a été multipliée par trois en cinq ans, et cette dégradation est d'autant plus forte qu'on est jeune. Ainsi, alors que 90 % des enfants de 10 à 14 ans se consacraient uniquement à leurs études en 2007, ils ne sont plus que 75 % en 2012. *A contrario*, la part de ceux qui doivent combiner école et emploi, négligeable en 2007, atteint maintenant 16 % d'entre eux. Le fait que la mise au travail des jeunes se traduise plus souvent par la combinaison

école-emploi que par la substitution de l'emploi à l'école est une nouvelle preuve de l'attention que les parents accordent à l'école. La seule bonne nouvelle sur ce front est que la part des oisifs (ni à l'école ni en emploi) a un peu diminué.

Plus souvent mobilisés sur plusieurs fronts en même temps, les jeunes consacrent moins de temps à leurs études. La durée de fréquentation scolaire est restée globalement stable pour ceux qui n'exercent pas d'emploi. En revanche, elle a significativement chuté pour les élèves travailleurs. Encore une fois, ce sont les plus jeunes qui sont les principales victimes de cet ajustement à la baisse. Au total, la baisse du nombre d'heures consacrées aux études est la combinaison de deux facteurs : un recul chez ceux qui travaillent en parallèle et une forte poussée des élèves travailleurs, ces derniers étudiant moins que ceux qui se concentrent à plein-temps à l'école. Ce dernier point confirme l'hypothèse selon laquelle l'exercice d'un emploi est un frein aux apprentissages scolaires.

L'exercice d'une activité économique n'est pas le seul frein potentiel à la scolarisation et aux apprentissages. Les tâches domestiques confiées aux jeunes peuvent également peser sur leur disponibilité. Le diagnostic établi plus haut à propos du temps d'études est conforté lorsque l'on prend en compte l'ensemble des activités réalisées par les jeunes. Les jeunes scolarisés qui ne travaillent pas sont également ceux qui consacrent le moins de temps aux activités domestiques. Ils ne sont néanmoins que partiellement épargnés, puisqu'ils y passent quand même 8 heures par semaine (9 heures en 2007), contre 10 heures (11 heures en 2007) pour l'ensemble des jeunes (figure 2).

Figure 2 – Emploi du temps des jeunes en 2012 et 2007 (pourcentages)



Sources : voir tableau I ; calculs des auteurs.

## La qualité des emplois

Entre 2007 et 2012, l'économie haïtienne a créé des emplois en masse, tandis que le chômage s'effondrait<sup>7</sup>. Les jeunes ont été les principaux « bénéficiaires » de cette dynamique. Néanmoins, nous avons vu qu'il ne s'agissait pas nécessairement d'une amélioration de leur situation, notamment pour les enfants. Une seconde raison qui pourrait amener à nuancer le caractère positif d'un meilleur accès à l'emploi est qu'il a pu se faire au détriment de la qualité des emplois. C'est l'arbitrage classique entre quantité et qualité, apprécié en termes de rémunérations et de conditions de travail, que nous explorons ici. Les enquêtes nous permettent de mesurer de nombreuses dimensions de la qualité des emplois.

Si pour l'ensemble de la population le taux de salarisation reste constant (22 %), il résulte d'un effet croisé : une chute de 9 points pour les jeunes, compensée par une augmentation du même ordre (+ 8 points) chez les adultes (tableau 3). Mécaniquement, la proportion d'emplois vulnérables, soit les emplois non salariés selon le BIT, qui était initialement plus faible chez les jeunes (78 % pour les 10-24 ans vs 83 % pour les 25 ans et plus, en 2007) est aujourd'hui plus élevée (87 % vs 75 %). Cette montée de la vulnérabilité des emplois s'explique par l'afflux massif des plus jeunes exerçant comme aides familiaux.

On retrouve des résultats convergents en distinguant les emplois suivant leur secteur institutionnel d'appartenance. Déjà quasi exclus du secteur formel (privé et public) dès 2007, les jeunes se sont massivement rabattus en 2012 sur le secteur primaire au détriment du secteur informel non agricole. Ce retour à l'agriculture est une régression, dans la mesure où il s'agit du secteur le moins productif, comme en atteste la faiblesse des rémunérations [Herrera *et al.*, 2014 ; BIT, 2010]. La montée de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total (+ 9 points) est surtout due aux jeunes (+ 28 points), et seulement marginalement aux adultes (+ 3 points), ces derniers voyant même leurs emplois se formaliser.

Les revenus du travail sont à l'évidence un argument déterminant de la qualité des emplois, même si ce n'est pas le seul. Les deux enquêtes permettent de calculer la rémunération mensuelle dans l'emploi principal (y compris primes et avantages divers) aux deux dates. Pour assurer la comparaison en équivalent pouvoir d'achat, les données de 2007 ont été converties aux prix de 2012. Il convient de rappeler que les résultats doivent être interprétés avec précaution, compte tenu de la difficulté intrinsèque à mesurer les revenus dans toutes les enquêtes.

Si l'on prend l'ensemble de la main-d'œuvre, y compris les aides familiaux dont la rémunération est nulle, les jeunes gagnent largement moins que les adultes. En 2012, la rémunération mensuelle moyenne est de 1 300 gourdes (24 euros) pour les jeunes. Elle dépasse 6 000 gourdes (110 euros) chez les adultes. Ce

7. Pour aller plus loin que la problématique des jeunes, le chapitre 3 du rapport Herrera *et al.* [2014] propose une analyse plus détaillée par secteur institutionnel, zone géographique et classe d'âge de l'évolution avant/après séisme du marché du travail et de la qualité des emplois, ainsi que des éléments méthodologiques complémentaires concernant la comparabilité des deux enquêtes ECVMAS 2012 et EEEL 2007.

résultat s'explique en partie par des différences dans les types d'emplois occupés (moindre ancienneté, etc.) et dans les caractéristiques des travailleurs. En revanche, les taux de croissance sur cinq ans montrent sans ambiguïté que ce sont les jeunes qui ont le plus pâti de la crise. Leur revenu moyen a baissé de 59 % quand il augmentait de 23 % pour leurs aînés. L'analyse des rémunérations médianes, moins sensibles aux erreurs de mesure, donne des résultats similaires. Les rémunérations des jeunes sont moins favorables dans l'ensemble, en niveau comme en évolution. Si les adultes ont perdu 29 % de pouvoir d'achat, la chute pour les jeunes est encore plus massive ; plus de la moitié d'entre eux ne bénéficiant d'aucun émolument (en cash ou en nature).

Tableau 3 – Statut dans l'emploi par tranche d'âge en 2007 et 2012

	Tranches d'âge					Ensemble
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	25 ans et +	
<b>2012</b>						
Salariés	2,8	8,0	23,3	13,2	25,0	22,0
Indépendants	4,2	14,1	25,7	16,7	60,1	49,0
Aides familiaux	93,0	77,9	51,0	70,1	14,9	29,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>2007</b>						
Salariés	2,3	7,1	25,9	21,9	17,3	17,9
Indépendants	4,5	14,1	25,8	57,4	75,7	73,3
Aides familiaux	93,2	78,8	48,3	20,8	7,0	8,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Évolution</b>						
Salariés	+ 0,5	+ 0,9	- 2,6	- 8,7	+ 7,7	+ 4,1
Indépendants	- 0,3	0,0	- 0,1	- 40,6	- 15,7	- 24,3
Aides familiaux	- 0,2	- 0,9	+ 2,7	+ 49,3	+ 8,0	+ 20,2

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

Au-delà de la rémunération, la qualité des emplois dépend aussi largement des conditions de travail. Le niveau de protection sociale, et partant le taux d'emploi informel (soit les emplois non protégés), est l'indicateur le plus usité dans ce domaine. Il n'est cependant pas pertinent dans le cas d'Haïti, le nombre d'emplois protégés étant insignifiant (moins de 5 %). D'autres dimensions de la qualité des emplois apparaissent bien plus discriminantes. Sur ce front comme sur celui des

revenus, le diagnostic se renforce : les jeunes sont à la fois les plus mal lotis et ceux dont la situation a empiré le plus. Par exemple en 2007, 21 % des emplois occupés par les jeunes étaient irréguliers (occasionnels à la tâche, à la journée ou saisonniers). Ils étaient 25 % en 2012. L'évolution est inversée pour leurs aînés, pour lesquels la proportion d'emplois irréguliers qui était initialement plus faible (18 %) a encore reculé (13 % en 2012). Le lieu d'exercice de la profession fournit également une mesure indirecte de la pénibilité des emplois et pour les entreprises, de leur productivité potentielle. Nous distinguons trois types d'entreprises par ordre décroissant de précarité : celles qui exercent sans locaux propres et pérennes, telles que les activités ambulantes ou exercées sur la voie publique ; celles qui sont abritées dans les domiciles ; et enfin celles qui bénéficient d'installations spécifiques et en dur (usines, échoppes, ateliers, etc.). Dans l'ensemble, la précarité prédomine. Seulement 15 % des jeunes bénéficiaient de locaux professionnels en 2012. Cette faible proportion n'est pas l'apanage des jeunes générations, puisqu'elle est du même ordre chez leurs aînés (17 %). En majorité, les Haïtiens, jeunes comme plus âgés, exercent à l'extérieur (près de 70 %). Cette similitude n'a rien d'étonnant puisque les premiers travaillent dans les mêmes unités que les seconds en tant qu'aides familiaux. Néanmoins, bien que le mouvement soit moins prononcé que pour les revenus, la situation des jeunes se dégrade plus que celle de leurs aînés, avec un recul de 7 points de la part de ceux qui exercent dans des locaux professionnels pour les premiers contre 4 points pour les seconds.

Nous l'avons vu, si le chômage n'est pas un bon indicateur des tensions sur le marché du travail, ces dernières peuvent être approchées par les différentes formes de sous-emploi, tout particulièrement dans le contexte des pays en développement où la qualité des emplois importe plus que leur quantité. Reflétant l'aspect multidimensionnel du sous-emploi, trois indicateurs sont couramment utilisés pour appréhender ses différentes composantes.

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du sous-emploi lié à la durée du travail (qualifié initialement de sous-emploi « visible », par opposition au sous-emploi « invisible »). Ce concept vise à mesurer l'insuffisance de demande de travail de la part des entreprises. Pour entrer dans cette catégorie, il faut travailler moins que la durée « normale » du travail de manière involontaire. En accord avec la définition internationale établie par le BIT, les actifs occupés doivent remplir trois conditions : exercer moins de 35 heures par semaine, souhaiter travailler plus et être disponible pour le faire. Cette première forme de sous-emploi des jeunes recule de 16 points contre une quasi-stabilité chez les 25 ans et plus (tableau 4). Mais comme pour la baisse du chômage, cette évolution *a priori* favorable ne l'est pas. Elle signifie simplement que les jeunes ont été obligés de travailler plus longtemps pour subvenir aux besoins familiaux.

Le sous-emploi lié à la durée du travail ne constitue que l'une des modalités à travers lesquelles se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut-elle aussi, être synonyme de sous-emploi lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une

productivité du travail anormalement faible : c'est le concept de « sous-emploi invisible ». Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum, soit 70 gourdes par jour en 2007 (soit environ 1,30 euro) et son équivalent en parité de pouvoir d'achat en 2012<sup>8</sup>. Le diagnostic est sans appel, ce qui n'est pas une surprise compte tenu de la dynamique des rémunérations analysée plus haut. Si le sous-emploi invisible des adultes s'accroît sensiblement entre les deux dates, il a presque doublé pour les jeunes (48 % à 83 %), et affecte plus des quatre cinquièmes d'entre eux fin 2012.

Tableau 4 – Taux de sous-emploi par tranche d'âge 2007, 2012

	Tranches d'âge					
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-24 ans	25 ans et +	Ensemble
<b>2012</b>						
Taux sous-emploi visible	3,7	7,8	16,0	10,2	16,4	14,8
Taux sous-emploi invisible	99,9	89,2	70,5	83,8	47,2	56,5
Taux sous-emploi global	99,9	92,3	81,6	88,8	61,3	68,3
<b>2007</b>						
Taux sous-emploi visible	49,8	35,1	21,3	26,4	19,6	20,5
Taux sous-emploi invisible	83,6	58,7	41,8	48,4	35,2	36,9
Taux sous-emploi global	86,7	81,2	67,8	72,3	52,7	56,0
<b>Évolution</b>						
Taux sous-emploi visible	- 46,1	- 27,3	- 5,3	- 16,2	- 3,2	- 5,7
Taux sous-emploi invisible	+ 16,3	+ 30,5	+ 28,7	+ 35,4	+ 12,0	+ 19,6
Taux sous-emploi global	+ 13,2	+ 11,1	+ 13,8	+ 16,5	+ 8,6	+ 12,3

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs.

Les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible et invisible) peuvent être agrégées pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, appelé sous-emploi global. L'introduction du chômage (qui constitue la forme extrême du sous-emploi, puisque les chômeurs n'ont pas d'emploi et par

8. Une attention particulière a été portée à la comparabilité des résultats de l'ECVMAS 2012 par rapport aux évolutions récentes des lois sur le salaire minimum. En effet, le salaire minimum général est officiellement passé à 200 gourdes par jour en 2009, contre 70 gourdes précédemment. Au moment de l'enquête 2007, il n'avait pas été réévalué. C'est donc le salaire minimum général de 70 gourdes par jour pour les deux qui a été retenu pour l'analyse de l'évolution des revenus entre les deux enquêtes.

conséquent ne touchent aucune rémunération) implique que cet indicateur doit être mesuré sur l'ensemble des actifs et non sur les seuls actifs occupés comme pour les deux autres formes de sous-emploi. En dépit de la baisse du chômage et du sous-emploi visible, le taux de sous-emploi global des jeunes dérape. La situation est à ce point dramatique que 89 % des jeunes actifs sont d'une façon ou d'une autre en situation de sous-emploi. Ils n'étaient « que » 72,3 % en 2007.

Pour clore cette partie sur la qualité des emplois, la mobilisation de l'indicateur de satisfaction au travail apparaît particulièrement judicieuse. En effet, tous les autres indicateurs sont partiels et ne mesurent qu'une seule dimension (la rémunération, la pénibilité, la vulnérabilité et plus généralement les conditions de travail, la protection sociale, etc.). *A contrario*, la satisfaction dans l'emploi fournit une mesure synthétique de la façon dont les individus eux-mêmes jugent leur emploi, prenant en compte toutes les dimensions pertinentes, qu'elles soient liées au marché du travail ou non. Par exemple, un emploi bien rémunéré et possédant toutes les caractéristiques d'un « bon emploi » pourra ne procurer qu'une faible satisfaction s'il ne permet pas à une femme (ou plus rarement un homme) de s'occuper des enfants, de dégager du temps pour des activités domestiques ou des loisirs. Du côté des points faibles, la satisfaction (comme tous les indicateurs subjectifs) est sensible au phénomène dit « d'attrition des préférences ». C'est souvent le cas des plus démunis : leurs normes sont moins exigeantes et leurs aspirations plus modestes. Même si l'on ne peut mesurer la satisfaction qu'en 2012, faute d'avoir été appréhendée en 2007, les résultats sont riches d'enseignements.

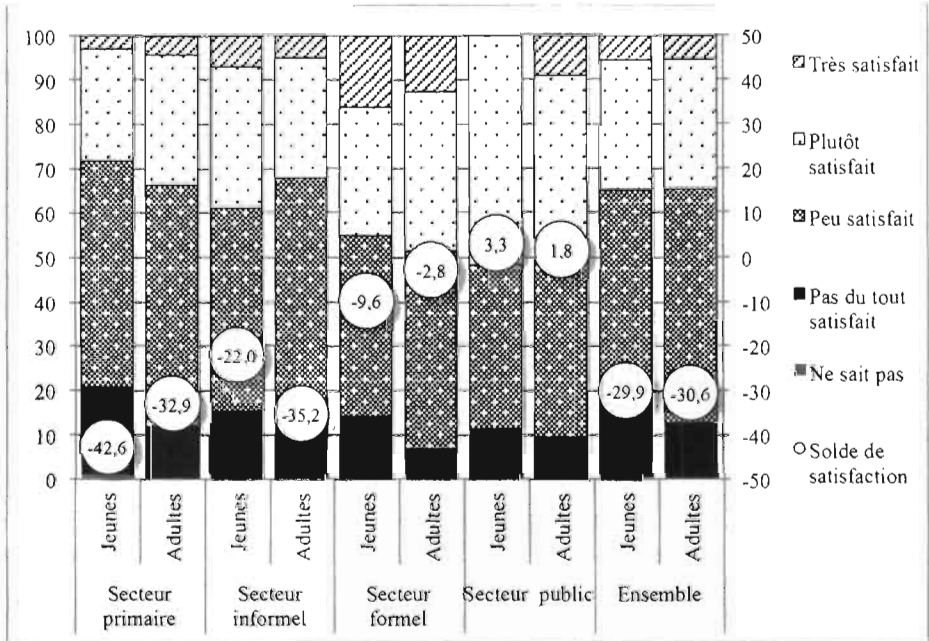
Au niveau global, deux faits saillants méritent d'être soulignés : les distributions des réponses des jeunes et des adultes sont étonnamment proches et le niveau d'insatisfaction est singulièrement élevé. Dans les deux groupes, les deux tiers sont soit « très insatisfaits » soit « plutôt insatisfaits », le solde de satisfaction étant largement négatif (figure 3). À titre de comparaison, au cœur de la crise financière internationale, le solde était de +31 au Vietnam en 2009 [Razafindrakoto, Roubaud, Wachsberger, 2012].

Lorsqu'on décompose les emplois par secteur institutionnel, quelques différences se font jour. C'est dans le secteur formel que le niveau de satisfaction est le plus élevé, même si le solde est rarement supérieur à zéro (dans le public). À l'autre extrémité de la hiérarchie, on trouve le secteur informel et le secteur primaire avec des soldes très dégradés (-33 et -34 points respectivement). Cette opposition vaut aussi bien pour les jeunes que pour les adultes. Les jeunes qui travaillent dans l'agriculture sont les plus critiques de tous.

*In fine*, la principale interrogation qui subsiste porte sur la raison pour laquelle les jeunes et les adultes affichent des niveaux de satisfaction équivalents alors que les premiers occupent les emplois les moins enviables et que leur situation s'est plus dégradée que celle des seconds. Faute d'informations supplémentaires, nous ne pouvons émettre que des hypothèses. La première est que les jeunes sont moins exigeants que leurs aînés. Une telle interprétation semble peu probable. Les travaux

réalisés en Afrique ou au Vietnam montrent le contraire [Razafindrakoto, Roubaud, 2013 ; Razafindrakoto, Roubaud, Wachsberger, 2012]. La seconde, qui reste une simple conjecture, est que les jeunes trouvent d'autres intérêts à travailler que les caractéristiques de l'emploi lui-même. Dans ce sens, on peut invoquer l'effondrement du taux de chômage des jeunes, qui préféreraient un emploi de mauvaise qualité à pas d'emploi du tout, ce qui semble être le cas en général.

Figure 3 – Satisfaction dans l'emploi par classe d'âge et secteur institutionnel en 2012



Sources : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

### La jeunesse : une et indivisible ? Selon que vous serez puissant ou misérable...

Jusqu'ici, nous avons considéré les jeunes comme un ensemble homogène et mené nos analyses en comparant les générations. Cette approche, qui a le mérite de donner une vue d'ensemble, peut aussi être trompeuse, pour peu que le destin de la jeunesse ne soit pas le même suivant le type de population considérée. De ce point de vue, deux modèles radicalement différents peuvent être opposés. Dans les pays développés, en France en particulier, la crise a eu pour effet d'accroître les avantages acquis en faveur des jeunes issus des milieux aisés [Baudelot, Establet, 2000]. La dernière enquête PISA sur les acquis scolaires montre que les contre-performances scolaires sont encore plus aiguës aujourd'hui [OCDE, 2013]. En revanche, dans les pays d'Afrique subsaharienne dont se rapproche Haïti en termes de développement, ce sont les plus diplômés qui ont subi le plus fort déclassement, d'une génération à l'autre [Antoine, Razafindrakoto, Roubaud, 2001]. Ce résultat



paradoxal s'explique par le fait que la dégradation du marché du travail s'est surtout traduite par le gel des embauches dans le secteur formel (principalement public), dont les postes étaient massivement occupés par les enfants originaires des classes moyennes et supérieures. La crise a entraîné un ajustement par le bas qui a eu par ailleurs comme effet secondaire de réduire les inégalités entre classes sociales. À quel modèle se rattache Haïti ? Pour répondre à cette question, deux mesures de l'origine sociale des individus ont été utilisées : le niveau d'étude du chef de ménage et le niveau de revenu du ménage. Les résultats obtenus avec les deux indicateurs étant convergents, nous ne présentons ici que ceux issus de la stratification sociale suivant le niveau d'éducation du chef de ménage.

L'analyse en termes de classes sociales ne souffre d'aucune ambiguïté : ce sont les jeunes originaires des milieux défavorisés qui ont payé le plus lourd tribut à la catastrophe. À titre emblématique, en 2007 le taux d'emploi des enfants était insignifiant, quel que soit leur milieu d'origine. En 2012, alors qu'il reste négligeable dans les ménages dont le chef est allé à l'université (1,8 %), il ne cesse de croître en raison inverse du niveau d'étude du chef de ménage, jusqu'à atteindre près d'un enfant sur quatre (23 %) dans les ménages dont le chef n'a pas fréquenté l'école. Parallèlement, l'écart se creuse en termes éducatifs. Prenons le temps consacré à l'éducation formelle chez les enfants. Partant d'un niveau équivalent en début de période (environ 12 heures par semaine), il se maintient voire augmente légèrement (+ 1,5 heure) chez les plus aisés, tandis qu'il se contracte de 4 heures à l'autre extrémité de la hiérarchie sociale.

Plus généralement, tous les indicateurs analysés dans les deux parties précédentes montrent que la dégradation du sort des jeunes (d'une période sur l'autre et par rapport à leurs aînés) est d'autant plus forte que l'on descend dans l'échelle sociale. Il n'est pas question de détailler ici tous les indicateurs disponibles illustrant l'accroissement des inégalités suivant l'origine sociale des jeunes si ce n'est pour indiquer qu'il n'en est pas un qui aille dans le sens d'une amélioration de la position relative des jeunes issus des milieux défavorisés. On se contentera à titre illustratif de présenter quelques exemples, en commençant par l'évolution des rémunérations<sup>9</sup>.

Dans l'ensemble, la perte de pouvoir d'achat des revenus de l'emploi est d'autant plus élevée que l'on se déplace vers le bas de la hiérarchie sociale. Ainsi, chez les jeunes qui bénéficient d'un emploi rémunéré, la baisse moyenne est de 26 % lorsque le chef de ménage est analphabète. *A contrario*, ils enregistrent un gain de 91 % lorsque ce dernier a fréquenté l'université (tableau 5). Les autres résultats sont à l'avenant, que l'on considère la rémunération médiane ou que nos comparaisons portent sur l'ensemble de ceux qui ont un emploi, rétribué ou non. Cette dynamique différenciée débouche mécaniquement sur une explosion des inégalités de traitement. Alors qu'en 2007, les jeunes d'origine modeste percevaient 33 % de moins que leurs homologues les plus aisés, l'écart est passé à

9. On pourra trouver un éventail plus complet d'indicateurs dans Roubaud, Torelli, Zanuso [2014].

-85 % en 2012. On notera par ailleurs que le différentiel de rémunération suivant le statut social du chef de ménage est beaucoup plus marqué pour les jeunes que pour leurs aînés. Le taux de sous-emploi global est un bon indicateur synthétique des tensions sur le marché du travail. Ce dernier a augmenté de 27 points chez les jeunes d'origine modeste mais de seulement 9 points pour ceux issus de milieux plus aisés, alors même qu'il partait d'un niveau équivalent en 2007.

Tableau 5 – Évolution de l'insertion des jeunes suivant l'origine sociale, 2007 et 2012

	<b>Niveau de scolarité du chef de ménage</b>					
	Aucun	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Ensemble
	incomplet incomplet incomplet					
<b>Seulement à l'école (10-14 ans)</b>						
En 2012 (%)	69,4	73,7	80,0	81,3	95,6	75,1
Évolution 2007-2012 (%)	- 20,1	- 18,7	- 14,1	- 17,1	- 2,5	- 16,8
<b>Taux d'emploi</b>						
En 2012 (%)	33,7	27,5	25,3	23,9	16,8	28,4
Évolution 2007-2012 (%)	+ 157,3	+ 174,5	+ 104,1	+ 119,7	+ 88,9	+ 142,8
<b>Rémunération mensuelle (y compris les revenus nuls)</b>						
En 2012 (%)	706	809	2 161	2 669	4 648	1 296
Évolution 2007-2012 (%)	- 73,1	- 75,8	- 37,3	- 37,7	+ 18,0	- 58,6
<b>Taux de sous-emploi global</b>						
En 2012 (%)	92,7	93,2	84,3	74,2	78,8	88,8
Évolution 2007-2012 (%)	+ 26,7	+ 28,1	+ 17,7	+ 8,5	+ 9,4	+ 22,8

Sources : voir tableau 1 ; calculs des auteurs

L'évolution des conditions de travail conforte et aggrave encore le diagnostic. Ainsi en moyenne, le travail irrégulier représente environ un quart des emplois chez les jeunes en 2012, soit un peu moins qu'en 2007. Mais alors que cette forme d'emploi précaire se maintient à un niveau faible chez les enfants des familles les plus éduquées (13 %), elle augmente brutalement de 22 % à 33 % en 5 ans chez ceux qui sont issus de familles modestes. Même constat pour le lieu d'exercice de l'emploi : en 2012, 45 % des jeunes travailleurs dont le chef a fréquenté le supérieur ont la chance de bénéficier d'un local professionnel pour exercer leur emploi. Cette proportion s'effondre à 6 % pour ceux dont le père n'a aucun

diplôme. Encore une fois, la précarisation a pesé avant tout sur les plus démunis. Chez ces derniers, la part des emplois abrités a baissé de 62 % entre 2007 et 2012, contre seulement 6 % pour leurs homologues mieux nés.

## Conclusion

Grâce à deux enquêtes nationales de grande envergure réalisées à cinq ans d'intervalle avec l'appui scientifique des auteurs, il a été possible d'établir un diagnostic de la situation de la jeunesse avant et après le séisme. En nous centrant sur le marché du travail et plus accessoirement, sur la scolarisation, nous traitons d'une dimension essentielle du passage à l'âge adulte, à côté des processus d'automatisation matrimoniale et résidentielle. De cette étude basée sur des données à ce jour encore inédites, nous retiendrons trois résultats principaux.

En premier lieu, les chocs négatifs subis par les Haïtiens entre 2007 et 2012 se sont traduits par un ajustement à la baisse extrêmement brutal dont la charge porte de façon disproportionnée sur les plus jeunes (et parmi les jeunes, sur les enfants). Comme il a pu être montré par ailleurs, que les femmes ont plus souffert que les hommes, les ruraux que les urbains, et les pauvres que les riches [Herrera *et al.*, 2014], il apparaît que ce sont les plus faibles qui sont systématiquement sacrifiés. Dans ce contexte, si les politiques et l'aide internationale ont probablement contribué à atténuer le choc pour tous, elles n'ont pas réussi à enrayer une dynamique structurellement inégalitaire, un révélateur éclatant et cruel des fondements de la société haïtienne, où les stigmates sociaux se cumulent.

En deuxième lieu, les mécanismes d'ajustement ont pris des formes non nécessairement attendues. Alors qu'on aurait pu augurer d'une baisse de la scolarisation et d'une explosion du chômage, on observe au contraire une mise au travail généralisée des jeunes, concomitante d'une légère amélioration de l'accès à l'école. Cependant, la qualité des emplois occupés s'est profondément dégradée, et ce dans toutes ses dimensions (rémunération, conditions de travail, protection, etc.). De plus, les inégalités ont bondi alors qu'elles figuraient déjà parmi les plus élevées au monde. S'il n'est pas possible d'attribuer cette dynamique régressive au seul séisme de 2010, les changements observés sont d'une telle ampleur qu'ils ne peuvent être le résultat que d'un choc sans précédent. Le séisme apparaît donc comme le candidat le plus probable, même s'il n'est pas le seul. On peut même penser que le séisme a constitué un facteur de déstabilisation majeur contribuant à bouleverser un équilibre déjà fragile, et de ce fait a accru l'impact négatif des chocs subséquents.

En troisième lieu, les jeunes ne semblent pas plus désespérés que leurs aînés, au moins en ce qui concerne leur emploi. Ce résultat déjoue les attentes. Il est d'autant plus paradoxal que c'est l'emploi des jeunes qui s'est le plus détérioré et qu'en général, leurs aspirations sont plus élevées. Ce phénomène incite à entreprendre des recherches plus fouillées pour en comprendre les ressorts. Il suggère néanmoins que les jeunes haïtiens ne sont pas porteurs d'un mécontentement social

spécifique qui serait susceptible de déboucher sur des mouvements de contestation politique ou de violence généralisée. Il convient cependant de rester prudent sur ce point, l'histoire ayant montré que les réactions des jeunes à leur environnement étaient souvent imprévisibles.

Si les risques d'une explosion sociale entraînée par la jeunesse haïtienne semblent *a priori* écartés, le sort inique qui lui est fait doit être corrigé de manière urgente. Il s'agit bien sûr d'une question de justice sociale, mais au-delà c'est l'avenir du pays qui est en jeu. En effet, le sacrifice de la génération montante risque d'entretenir un cercle vicieux intergénérationnel gageant la croissance économique de long terme. Un tel engrenage installerait durablement Haïti dans une trappe à pauvreté à laquelle il deviendrait difficile d'échapper.

Cet article n'est pas le lieu pour tenter de proposer une liste des mesures à prendre. Deux points nous semblent néanmoins pouvoir être très directement tirés de nos analyses. D'abord, il est urgent de mettre en place des politiques spécifiques et à grande échelle ciblant les jeunes, ce qui n'est pas le cas actuellement. Ensuite, des enseignements peuvent être tirés du hiatus observé entre les stratégies éducatives des familles qui acceptent des sacrifices pour maintenir à tout prix leurs enfants à l'école et la décision de les soumettre à une mise au travail précoce. La première différence entre ces deux types de comportements est que l'un est choisi alors que l'autre est imposé. La seconde différence provient du fait que la demande des ménages en matière d'éducation rencontre une offre (un système scolaire plus ou moins fonctionnel), ce qui n'est pas le cas pour le marché du travail. Il existe donc une marge de manœuvre pour des politiques publiques visant à stimuler la création d'emplois de qualité. Cette marge est étroite, mais tout effort dans ce sens pourrait déjà être un pas dans la bonne direction.

### Bibliographie

- ANTOINE P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2001], « Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo », in COLLIGNON R., DIOUF M. (dir.), « Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud », *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.
- BAUDELLOT Ch., ESTABLET R. [2000], *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Le Seuil, 216 p.
- BILHAM R. [2010], « Lessons from the Haiti earthquake », *Nature*, vol. 463, n° 18, p. 878-879.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) [2010], *La Promotion du travail décent dans la reconstruction et le développement d'Haïti après le tremblement de terre*, Genève, 154 p.
- CAMP COORDINATION AND CAMP MANAGEMENT (CCCM) [2013], *Cluster Haiti : Updated list of IDP sites of the DTM* : <http://groups.google.com/group/cccmhaiti?pli=1>, (page consultée le 14 novembre 2013).
- CAVALLO E., NOY I. [2010], « The economics of natural disasters-A survey », *IADB Working Paper*, n° 124, 50 p.

- CAYEMITTES M., FATUMA BUSANGU M., BIZIMANA J., BARRÈRE B., SEVERE B., CAYEMITTES V., CHARLES E. [2013], *Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services, Haïti, 2012*, USA, Calverton, Maryland, MSPSP, IHE et ICF International, 510 p.
- CELIUS C.A. [2011], *Le Défi haïtien : économie, dynamique sociopolitique et migration*, Paris, L'Harmattan, 248 p.
- COZIGON P. [1993], « Quelle école en Haïti ? », in BARTHÉLÉMY G., GIRAULT Ch. (dir.), *La République haïtienne. État des lieux et perspectives*, Paris, Karthala, p. 119-128.
- DAUPHINE A., PROVITTOLO D. [2013], *Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, Armand Colin, 416 p.
- DOOCY S., CHEREWICK M., KIRSCH T. [2013], « Mortality following the Haitian earthquake of 2010 : a stratified cluster survey », *Population health metrics*, vol. 11, n° 5, 9 p.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION (GTEF) [2011], *Vers la refondation du système éducatif Haïtien. Plan opérationnel 2010-2015, des recommandations du groupe de travail sur l'éducation et la formation*, Haïti, Port-au-Prince, ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), 153 p.
- HALLIDAY T. [2006], « Migration, risk, and liquidity constraints in El Salvador », *Economic development and cultural change*, vol. 54, n° 4, p. 893-925.
- HEGER M., JULCA A., PADDISON O. [2008], « Analyzing the impact of natural hazards in small economies : the caribbean case », *UNU/WIDER research paper 2008/25*, 27 p.
- HERRERA J., LAMAUTE-BRISSEON N., MILBIN D., ROUBAUD F., SAINT-MACARY C., TORELLI C., ZANUSO C. [2014], *L'Évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. La réplique sociale du séisme*, Port-au-Prince, Paris, IHSI, IRD, DIAL, Nopoor, ANR, 152 p.
- JUSTESEN M., VERNER D. [2007], « Factor impacting youth development in Haiti », *World bank policy research working paper*, n° 4110, Washington D.C., The World bank, 42 p.
- KOLBE A., HUTSON R., SHANNON H., TRZCINSKI E., MILES B., LEVITZ N. [2010], « Mortality, crime and access to basic needs before and after the Haiti earthquake : a random survey of Port-au-Prince houseaux », *Medicine, conflict and survival*, vol. 26, n° 4, p. 281-297.
- LAMAUTE-BRISSEON N. [2013], *Systèmes de protection sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes : Haïti*, Santiago, CEPALC, 67 p.
- LUNDE H. [2012], *The violent lifeworlds of young Haitians. Gangs as livelihood in a Port-au-Prince ghetto*, *The Haiti Youth Project*, Oslo, Fafo, 35 p.
- LUNDE H. (dir.) [2010], *Haiti Youth Survey 2009, volume II : Analytical Report*, *The Haiti Youth Project*, Oslo, Fafo, 156 p.
- MALIK K. (dir.) [2013], *Human development report 2013. The rise of the South : human progress in a diverse World*, New York, UNDP, 203 p.
- MUELLER V., QUISUMBING A. [2009a], « Natural disasters and their labor market consequences : evidence from the 1998 floods in Bangladesh », *Miméo*, Washington D.C., International food policy research institut (IFPRI), 36 p.
- MUELLER V., OSGOOD D. [2009b], « Long-term impacts of droughts on labor markets in developing countries : Evidence from Brazil », *Journal of development studies*, vol. 45, n° 10, p. 1-13.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) [2013], *Principaux résultats de l'enquête PISA 2012 : ce que les élèves de 15 ans savent et ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils savent*, Paris, OCDE, 44 p.

- OFFICE OF U.S. FOREIGN DISASTER ASSISTANCE (OFDA)/CENTRE FOR RESEARCH ON THE EPIDEMIOLOGY OF DISASTERS (CRED) [2011], *EM-DAT : the OFDA/CRED international disaster database*, hosted by Université Catholique de Louvain, Brussels, Belgium, Haiti Country profile : <http://www.emdat.be> (page consultée le 23 janvier 2011).
- PLAN D'ACTION POUR LE RELÈVEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL D'HAÏTI (PDNA) [2010], *Les Grands Chantiers pour l'avenir*, Port-au-Prince, Haïti, 55 p.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. [2013], « La satisfaction dans l'emploi. Une mesure de la qualité de l'insertion professionnelle en regard des aspirations », in DE VREYER P., ROUBAUD F. (dir.), *Les Marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Marseille, IRD, p. 125-150.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., WACHSBERGER J.-M. [2012], « Travailler dans le secteur informel : choix ou contrainte ? Une analyse de la satisfaction dans l'emploi au Vietnam », in CLING J.-P., LAGREE S., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. (dir.), *L'Économie informelle dans les pays en développement*, Paris, AFD, p. 47-66.
- ROUBAUD F., TORELLI C., ZANUSO C. [2014], « Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? », *Document de Travail DIAL*, n° 2014-03, 23 p. : [www.dial.prd.fr/dial\\_publications/PDF/Doc\\_travail/2014-03.pdf](http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2014-03.pdf) (page consultée le 24 mai 2014).
- SCHWARTZ T., PIERRE Y.F., CALPAS E. [2011], « Building assessments and rubble removal in auake-affected neighborhoods in Haiti », *BARR survey final report*, Washington D.C., USA, LTL stratégies, 40 p.
- SKOUFIAS E. [2003], « Economic crises and natural disasters : coping strategies and policy implications », *World development*, vol. 31, n° 7, p. 1087-1102.
- YAMAUCHI F., YOHANNES Y., QUISUMBING A. [2009], *Natural disasters, self-insurance, and human capital investment : evidence from Bangladesh, Ethiopia and Malawi*, Washington, D.C, International food policy research institut (IFPRI), discussion paper 881, 26 p.